

12 Femmes

Aujourd'hui/Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes

" On peut prévenir les violences "

Propos recueillis par L.R.A.

Libreville/Gabon

Caléopie Elloué, présidente de l'ONG "Cri de femmes", pense que la lutte et même la prévention des violences à l'encontre des femmes sont possibles. Elle en veut pour preuve une centaine d'époux qui a pu être ramené à un comportement moins violent, grâce à son centre, Issiemunu, refuge des femmes battues. En une année d'existence, elle peut évaluer l'ampleur des violences, les caractériser et soutenir que le combat est sur la bonne voie. Entretien.

•L'Union : Quelle est l'ampleur du phénomène des violences faites aux femmes au Gabon ?

—**Caléopie Elloué :** Avec 96 cas de femmes victimes de violences de toutes sortes reçues durant une année ici au centre Issiemunu, je peux dire que les violences faites aux femmes ont bien leur lit dans notre société. Elles existent à tous les niveaux et toutes les classes d'âges et classes sociales sont concernées. Elles sont, par ailleurs, de divers ordres : sexuels, corporels, psychologiques... Il y a même des femmes victimes de contamination au VIH/sida de la part de leur

mari. C'est aussi une forme de violence. Notre étude faite dans les différents Centres de traitement ambulatoire (CTA) du Gabon a d'ailleurs relevé que 1476 femmes ont été ainsi contaminées par leurs époux.

•Quel est l'impact de ces violences sur les victimes ?

—L'impact des violences est multiple. Des femmes en meurent. D'autres deviennent malades et ne peuvent plus jouer leur rôle de pilier des familles et même de la société. Toute chose qui peut freiner la lutte contre la pauvreté.

•Vous qui avez une association qui accueille les victimes de violences, que leur proposez-vous, au-delà de l'écoute ?

—La plupart des femmes qui arrivent chez nous disent "je ne veux plus. J'ai été assez violentée, on m'a dit qu'à Issiemunu, on pouvait m'aider à me séparer de mon mari". Pour les cas violents où une dame arrive couverte du sang des sévices qu'elle a subis, nous convoquons directement le mari. Et tout de suite, nous descendons au commissariat de Nkembo. Car, nous travaillons en collaboration avec celui-ci. De même, nous facilitons le processus juridique et autre interpellation. Ensuite, nous passons à la sensibilisation de l'homme pour lui dire



Caléopie Elloué, présidente de l'ONG Cri de femmes et fondatrice du centre Issiemunu, refuge des femmes battues.

—Nous, par exemple, au sein de notre centre, nous utilisons beaucoup les 3 C : la Communication pour le Changement de Comportement. Nous nous appesantissons sur la sensibilisation. Lorsque les lois seront votées, nous allons les vulgariser pour dire aux femmes qu'elles ont des droits. Et qu'à aucun titre, elles ne devraient être des objets qu'on violente. Et que confrontées à ce genre de situation, elles doivent savoir briser le silence autour de ces violences.

•Pensez-vous que l'on lutte efficacement contre les violences faites aux femmes dans notre pays ?

—Je ne peux dire non. Mais ce qui est certain, c'est que nous sommes sur la voie. Car aujourd'hui encore, bien que violentées avec des stigmates sur le corps, les forces de l'ordre renvoient les femmes vers les familles pour un arrangement à l'amiable, comme s'ils demandaient au mari de finir ce qu'il a commencé. Ce sont des choses à revoir pour redorer l'image de notre pays.

Le mot de fin

—La lutte contre l'élimination des violences faites aux femmes devrait être un combat de tous les instants, et pas seulement celui d'une seule journée. Aux femmes : brisez le silence !

Témoignage

" Mon mari m'a battue une semaine après notre mariage "

L.R.A.

Libreville/Gabon

X.F est une femme victime de violences. Elle essaie aujourd'hui de sortir de cette spirale, grâce à l'aide d'une ONG qui accompagne aussi son époux à la voir autrement que comme un "tam-tam". Témoignage d'une épouse qui a subi dans sa chair les coups de son bourreau de mari.

F.X. a 39 ans et 2 enfants. Quand elle se marie, il y a quelques années, elle est loin de se douter que sa moitié est un être colérique, sans maîtrise de soi et surtout violent. « J'avais vu des signaux par des cris intempestifs, mais je ne soupçonnais pas que cela puisse aller au-delà », raconte-t-elle. Quelques jours après son mariage traditionnel et civil, le monstre qui sommeille en son mari se dévoile à elle, sous sa forme la plus cruelle. « Pour m'être interposée entre les enfants qu'il grondait et lui, j'ai reçu ma première raclée, une semaine jour pour jour après notre mariage. Les coups ont plu. Il ne visait que la tête. Malgré la présence de ma mère à la maison, l'intervention des voisins, rien n'y a fait. J'étais son objet. Pour cette première fois, sa colère a duré 2 jours durant lesquels j'ai subi des coups, qui m'ont presque défigurée », se souvient-elle. Ensuite

cela n'a plus arrêté. Mais F.X. gardait toujours espoir que le chrétien en son époux finira par entendre raison et redevenir un homme paisible. Ses espoirs resteront vains. « J'étais humiliée dans ma chair, j'étais déçue de la vie de couple. Je regrettais de m'être mariée. J'avais honte de sortir, de peur qu'on ne remarque mon visage couvert d'hématomes. Alors, je me suis cachée chez moi, je ne sortais plus », continue-t-elle. Un jour, en fuyant pour se mettre à l'abri des coups, elle a atterri au poste de gendarmerie pour y trouver refuge. Devant les autorités, son mari s'est montré discourtois. « Le commissaire a conclu que ma vie ne devait pas être bien facile avec un homme qui avait le culot d'élever la voix dans son bureau », narre-t-elle. Cela n'a pas empêché les éléments des forces de sécurité et de l'ordre de la renvoyer dans son calvaire, en lui disant qu'elle devait aller au tribunal ou se rapprocher d'une ONG. « J'étais plus déçue encore. Ceux censés me protéger me renvoyaient dans mon enfer », se désola-t-elle. Elle n'avait plus qu'une envie : quitter ce fou avant qu'il ne la tue. Au tribunal, pour porter plainte, et connaître les procédures d'une séparation de corps, on lui exige des preuves de la violence.

TRAUMATISME. Le pire de tout, c'est que ces scènes se passent devant les enfants, qui vivaient mal cet accès de violence sur leur mère. Leurs notes scolaires s'en ressentiront alors. Dans leur âme d'enfants, ils n'avaient hélas aucun pouvoir. Mais sa petite fille lui dira, un matin : « Ne peux-tu pas le quitter et nous emmener loin ? » Cette souffrance de son enfant était pire que la sienne. Jusque-là, F.X. n'avait toujours pas la force d'agir. Mais la fois de trop va arriver. Elle va alors faire un gros traumatisme après une énième bastonnade. « J'ai eu de violents maux de tête. Et, en moi, s'est installée la peur de mon mari. Je redoutais sa présence, son retour à la maison, ses coups. Je me faisais docile pour ne pas qu'il pique une crise. Rien n'y faisait », regrette-t-elle. Avec ces maux de tête, elle est désormais décidée à trouver une issue à cette mort à petit feu que lui fait subir son mari. Elle se renseigne pour trouver une ONG ou une structure qui puisse l'aider. Aujourd'hui, une ONG l'a reçue, a convoqué son époux et l'a sensibilisé. Depuis de nombreux mois, celui-ci est calme. Elle n'envisage plus, pour l'heure, de divorcer. A-t-elle réussi à ramener son époux à la raison ? Rien n'est sûr. Mais F.X. salue

la paix et l'écoute que lui ont apportées les gestionnaires de l'ONG. Elle a réussi à briser le silence,

à extérioriser son mal-être. « Nous devrions nous lever et dire assez », lance-t-elle

à l'endroit des femmes qui subissent, en silence, la violence dans leur chair.

Pack promo
C'est déjà la fête chez Moov !

- ✓ 15 minutes gratuites vers Moov
- ✓ 50 SMS offerts vers tous les réseaux
- ✓ Appels gratuits vers Moov de 23h à 05h

10% de réduction pour les achats effectués avec Flooz dans les agences Moov.

www.moov.gq | Service clients 443 (gratuit) | serviceclients@moov.ga | www.facebook/moovgab